

Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections en milieux de soins de longue durée

Quand utiliser cette liste de vérification

Cette liste de vérification peut être utilisée par les responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI) et leurs superviseurs pour sélectionner les domaines d'intérêt en matière d'apprentissage, de perfectionnement professionnel et de planification. Les responsables de la PCI peuvent se servir de cette feuille de route à titre de guide pour acquérir les connaissances, les compétences et les habiletés requises pour exercer efficacement leurs fonctions.

Cette liste de vérification doit être utilisée en complément, et non en remplacement, des conseils, lignes directrices, recommandations, directives et autres orientations provenant des ministères provinciaux et des autorités locales de santé publique.

Comment utiliser cette liste de vérification

- Les responsables de la PCI effectuent chacune des sections et cochent les activités complétées.
- Ils peuvent prioriser les sujets en fonction de priorités et de besoins individuels ou organisationnels.
- La durée estimée pour achever chaque section est indiquée afin que les participants puissent prévoir et obtenir les ressources et le temps nécessaires.
- Il est possible d'inclure une date de début et une date de fin de section pour chaque section aux fins de gestion du temps et de surveillance des progrès.

Liste de vérification

Publication : mai 2022

Contenu

Au cours de cette étape, vous commencerez à établir les bases du perfectionnement de vos fonctions professionnelles en PCI. Vous vous familiariserez avec des organisations et des ressources importantes et entreprendrez la planification de vos activités de formation et de perfectionnement professionnel.

Durée : 1 mois

Date de début :

Date de fin :

ACTIVITÉS

1.1 Planifier vos activités de formation

Discuter de vos plans avec votre équipe de leadership organisationnelle et vous assurer de disposer des ressources, du temps et du soutien adéquats pour votre formation.

Établir vos objectifs d'apprentissage ainsi qu'un plan de perfectionnement personnel basé sur vos lacunes en matière de connaissances et d'expérience.

Élaborer un plan de travail en réservant du temps dédié à votre développement professionnel.

1.2 Commencer votre perfectionnement professionnel

Créer votre compte [MonSPO](#).

Votre compte vous permettra de sauvegarder d'importantes ressources, d'accéder à de la formation en ligne et de choisir les champs d'intérêt pour aider Santé publique Ontario (SPO) à vous recommander du contenu, ainsi qu'à vous inscrire à notre liste de diffusion.

Effectuer les [modules de SPO sur les compétences de base en PCI](#) :

Chaîne de transmission

Précautions supplémentaires

Contrôle de l'environnement

Santé et sécurité au travail

Mesures de contrôle pour les fournisseurs de soins de santé

Évaluation individuelle des risques pour les soins de longue durée

1.3 Faire connaissances avec quelques organismes de PCI

Envisager de vous joindre à [PCI Canada](#) afin d'accéder aux ressources, aux séances de formation et aux occasions de réseautage offertes par l'association.

Vous inscrire à l'un des cours agréés par PCI Canada qui figurent sur la liste des [cours canadiens sur la prévention et le contrôle des infections](#) afin d'enrichir vos connaissances en PCI et de découvrir les applications concrètes des pratiques de PCI.

Consulter le Conseil de certification du contrôle des infections et de l'épidémiologie (www.cbic.org) et envisager un agrément de niveau débutant (Associé, Prévention et contrôle des infections [A-PCI])

Enrichir vos connaissances

Au cours de cette étape, vous acquerez les connaissances, les compétences et les habiletés de base essentielles à vos fonctions. Après avoir passé en revue ces ressources et achevé les activités de formation, vous aurez une compréhension élémentaire des principes de PCI et de la façon de les appliquer dans votre foyer de soins de longue durée. De plus, vous pourrez partager ces ressources avec des collègues afin de favoriser leur propre apprentissage des principes de PCI.

Les programmes de PCI et le rôle des responsables de PCI

Cette section vous permettra de vous familiariser avec des ressources clés qui guideront l'élaboration de votre programme de PCI et vos responsabilités à titre de responsable de PCI. Vous serez en mesure de mettre au point votre programme de PCI actuel afin de cerner et de combler ses lacunes et ainsi, de vous assurer qu'il est conforme aux pratiques exemplaires.

Durée : 2 à 6 mois

Date de début :

Date de fin :

ACTIVITÉS

1.4 Évaluer votre programme de PCI actuel

Prendre connaissance du programme de PCI de votre organisation.

Consulter ces ressources pour évaluer votre programme de PCI :

- Ministère des Soins de longue durée : [Infection Prevention and Control Program Guidance](#)
- [Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée](#)
- Santé publique Ontario : [Prévention et contrôle des infections dans les foyers de soins de longue durée – Résumé des principes de base et pratiques exemplaires](#)

Appliquer la [Liste de vérification en matière de prévention et de contrôle des infections dans les foyers de longue durée et les maisons de retraite](#) de SPO.

Effectuer une évaluation des risques organisationnels (c.-à-d., annuellement ou plus fréquemment au besoin) comme indiqué dans le document de SPO intitulé [Voie du succès : Devenir une star de la prévention et du contrôle des infections avec votre évaluation de programme](#).

Passer en revue les politiques et procédures concernant le champ d'activité et les responsabilités des responsables de PCI et du programme de PCI.

Élaborer un plan d'examen et de mise à jour périodiques (comme pour toutes les politiques et procédures en lien avec la PCI).

1.5 Mettre sur pied votre comité de PCI

Former votre comité de PCI ou, si un tel comité existe déjà, examiner sa composition afin de déterminer la nécessité d'y adjoindre d'autres membres. Pour en savoir plus sur le rôle et la composition d'un comité de PCI, consulter le document de SPO intitulé [Pratiques exemplaires pour les programmes de prévention et de contrôle des infections en Ontario](#).

Élaborer un calendrier régulier (c.-à-d., trimestriel) de réunions du comité de PCI.

1.6 Fixer des buts et des objectifs

Déterminer des buts, des objectifs mesurables et des plans d'action en utilisant l'information issue de votre évaluation des risques organisationnels.

Examiner le mandat actuel ou rédiger un mandat précisant vos responsabilités et vos priorités en matière de PCI.

Cette section vous donnera l'occasion de vous renseigner sur les pratiques de PCI comme la mise en place et le retrait de l'équipement de protection individuelle et le lavage des mains. Vous serez en mesure de procéder à une évaluation et à un recensement des éléments susceptibles d'être améliorés.

ACTIVITÉS

1.7 Apprendre comment et quand pratiquer l'hygiène des mains

Visionner les vidéos de SPO suivantes : [Comment se désinfecter les mains](#) et [Comment se laver les mains](#).

Visionner la vidéo suivante de SPO pour vous familiariser avec les quatre moments où on doit se laver les mains : [Lavez-vous les mains – pour les professionnels](#).

1.8 Mettre sur pied un programme d'évaluation de l'hygiène des mains

Examiner les pages Web de SPO intitulées [Hygiène des mains](#) et [Pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans tous les établissements de soins de santé](#) pour vous renseigner sur les programmes d'hygiène des mains.

Vous familiariser avec le programme et la politique de votre organisation en matière d'hygiène des mains.

Déterminer quel est le mode de surveillance de l'hygiène des mains et qui en est responsable.

Envisager la mise en œuvre du programme [Lavez-vous les mains](#) de SPO.

Passer en revue le guide de mise en œuvre étape par étape de SPO intitulé [Guide pratique de mise en œuvre d'un programme multifacette d'hygiène des mains dans votre foyer de soins de longue durée](#).

Élaborer un processus de collecte, d'analyse et de partage de données sur la surveillance de la conformité aux pratiques d'hygiène des mains avec les intervenants concernés (p. ex., personnel, direction, résidents et familles).

Élaborer des stratégies en vue d'améliorer la conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains, comme les méthodes de surveillance, le recrutement de promoteurs de l'hygiène des mains ou les occasions de reconnaissance et de récompense des bonnes pratiques.

Lire le document [Recommandations pour la prévention, la détection et la gestion de la dermatite de contact professionnelle en milieu de soins de santé](#) pour évaluer ou mettre sur pied un programme de soins des mains.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE —>

1.9 Apprendre comment sélectionner et utiliser un équipement de protection individuelle (ÉPI)

Examiner la séquence et les techniques appropriées pour mettre en place et retirer les gants, les blouses, les masques médicaux, les protections oculaires et les masques N95, et vous exercer à suivre ces techniques

[Mettre une blouse et des gants](#)

[Mettre un masque conique N95](#)

[Enlever une blouse et des gants](#)

[Mettre un masque repliable N95](#)

[Mettre un masque et des lunettes de protection](#)

[Enlever un masque conique N95](#)

[Enlever un masque et des lunettes de protection](#)

[Enlever un masque repliable N95](#)

Lire le document [Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé](#) de SPO pour apprendre comment effectuer une évaluation des risques personnels (ÉRP) et comment choisir l'ÉPI approprié, ainsi que pour vous renseigner sur la chaîne de transmission.

Lire le document [Recommandations provisoires en PCI concernant l'utilisation d'équipements de protection individuelle pour la prise en charge des personnes dont l'infection à la COVID-19 est suspectée ou confirmée](#) de SPO pour voir la liste des interventions médicales générant des aérosols (IMGA).

Consulter le document [COVID-19 : Les aérosols générés par la toux et les éternuements](#) de SPO pour voir la liste des interventions qui ne sont PAS des IMGA

Lire le document [Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé](#) pour comprendre quand des précautions supplémentaires s'imposent afin d'interrompre la transmission d'agents infectieux.

1.10 Mettre sur pied un programme d'évaluation de l'utilisation des ÉPI

Vous familiariser avec les pratiques exemplaires en matière d'évaluation qui sont présentées dans le document de SPO intitulé Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé.

Passer en revue votre programme actuel de vérification relative à l'ÉPI et déterminer des possibilités d'amélioration.

En l'absence d'un programme de vérification relative à l'ÉPI, consulter la page Web de SPO intitulée [Vérification relative à l'équipement de protection individuelle \(ÉPI\)](#) pour connaître les premières étapes à suivre pour mettre sur pied un tel programme.

Cette section vous permettra de mieux comprendre les pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections et d'apprendre comment recueillir, analyser, évaluer, présenter et utiliser des données de surveillance. Vous pourrez utiliser ces données pour dégager des tendances en matière d'infections associées aux soins de santé et planifier des interventions visant à réduire la transmission et protéger les résidents, le personnel et les visiteurs.

ACTIVITÉS

1.11 En apprendre plus sur les pratiques exemplaires en matière de surveillance

Examiner les exigences énoncées dans la [Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée](#). (Nota : cette loi est en cours de modification. Vous assurer de suivre la version la plus récente.)

Examiner les modifications ainsi que les avantages et les inconvénients des méthodes de collecte active et passive de données dans le document de SPO intitulé [Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé](#)

Consulter la [Trousse d'outils de surveillance des soins de longue durée](#) de PCI Canada et déterminer si elle pourrait être utile à votre programme

1.12 Évaluer votre programme actuel de surveillance

Consulter le document de SPO intitulé [Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé](#) pour apprendre comment évaluer vos résidents et déterminer les types d'infections auxquels ils sont le plus exposés. Utiliser cette information pour déterminer les stratégies de surveillance à mettre en œuvre

Vous renseigner sur différentes sources de données utiles pour la détection des infections dans le document [Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé](#) de SPO et déterminer les sources de données accessibles dans votre foyer

Confirmer l'utilisation et l'application constante des définitions de cas normalisées. Consulter le document [Définitions pour la surveillance des infections dans les foyers de soins de longue durée au Canada](#) de PCI Canada

Élaborer, examiner ou mettre à jour le plan de surveillance de votre foyer

Vous renseigner sur les éléments d'un programme de surveillance en consultant le document de SPO intitulé [Pratiques exemplaires pour les programmes de prévention et de contrôle des infections en Ontario](#)

Vous assurer que les signes et symptômes d'infection chez les résidents sont surveillés et consignés à tous les quarts de travail

Examiner les [Directives pour les programmes de PCI](#) du ministère des Soins de longue durée pour déterminer la fréquence d'examen des données de surveillance :

Consulter quotidiennement les données pour détecter les cas d'infection

Consulter mensuellement les données pour dégager les tendances et déterminer les mesures à prendre

Confirmer le signalement obligatoire de [maladies importantes sur le plan de la santé publique](#) à votre bureau local de santé publique

Identifier les lacunes dans l'évaluation du programme de surveillance de votre établissement et formuler au besoin un plan pour y remédier

Élaborer un plan d'action en cas d'augmentation du nombre de cas d'infections associées aux soins de santé (IASS)

1.13 Passer en revue votre programme de surveillance

Concevoir un plan en vue de revoir périodiquement votre processus de surveillance (p. ex., à l'occasion des réunions du comité de PCI) pour assurer la rigueur, l'efficacité et la cohérence des éléments de votre programme de surveillance. En apprendre plus sur l'évaluation du processus de surveillance dans le document de SPO intitulé [Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé](#)

Vérifier régulièrement les pratiques du personnel pour vous assurer de sa rigueur dans la reconnaissance des signes et des symptômes d'infection, de sa constance dans l'application des définitions de cas et de son signalement des cas en temps opportun

Formuler un plan pour l'évaluation des résultats (c.-à-d., annuellement). Ce plan doit déterminer si votre programme de surveillance peut détecter efficacement les éclosions et si les données recueillies servent à réduire les IASS.

En apprendre plus sur l'évaluation des résultats dans le document [Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé](#).

Nettoyage et désinfection de l'environnement

Dans cette section, vous apprendrez les principes fondamentaux du nettoyage et de la désinfection de l'environnement, y compris les techniques, les considérations relatives au choix des produits et la place importante qu'occupe l'équipe des services environnementaux dans votre programme de PCI. Vous serez en mesure d'évaluer les méthodes de nettoyage et de désinfection de votre établissement afin de vous assurer qu'elles sont conformes aux pratiques exemplaires.

ACTIVITÉS

1.14 En apprendre plus sur les pratiques exemplaires en matière de nettoyage et de désinfection de l'environnement

Examiner les outils et les ressources accessibles sur la page Web [Nettoyage de l'environnement](#) de SPO.

Comprendre les principes clés de nettoyage et de désinfection de l'environnement décrits par SPO dans les [Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections](#) :

Découvrir les deux mesures de la propreté (c.-à-d., la propreté hôtelière et la propreté hospitalière). Consulter la section sur les [pratiques de nettoyage dans un environnement de soins de santé](#).

Découvrir les facteurs qui servent à déterminer la fréquence de nettoyage et de désinfection. Consulter les sections :

[Surfaces à contact fréquent et peu fréquent](#)

[Probabilité de contamination du matériel et des surfaces dans l'environnement de soins de santé](#)

[Modèle de stratification du risque](#)

Apprendre les éléments à considérer lorsqu'un patient fait l'objet de précautions supplémentaires.

Consulter les sections suivantes :

[Précautions supplémentaires](#)

[Norovirus](#)

[Entérocoques résistants à la vancomycine](#)

[C. difficile](#)

[Entérobactériacées productrices de carbapénèmases](#)

1.15 Évaluer votre programme de nettoyage et de désinfection de l'environnement

Passer en revue les politiques de votre établissement en matière de nettoyage environnemental, de buanderie, de literie et de gestion des déchets

Examiner les recommandations du fabricant portant sur l'emploi des désinfectants.

Vérifier que les désinfectants utilisés dans votre établissement figurent sur la liste intitulée [Numéro d'identification d'un médicament \(DIN\)](#) de Santé Canada.

Veiller à ce que le personnel respecte les pratiques suivantes pour l'utilisation de désinfectants :

- réduire au minimum la contamination (c.-à-d., pas de double immersion);
- suivre les recommandations du fabricant en ce qui a trait à la dilution, au temps de contact et à l'ÉPI;
- ne pas appliquer de produits chimiques de nettoyage ou de désinfection à l'aide de bombes aérosols ou de pulvérisateurs à gachette.

Faire en sorte qu'il y ait un système efficace de communication avec l'équipe de services environnementaux lorsqu'un résident fait l'objet de précautions supplémentaires. Consulter la page Web [Pictogrammes et cartes à fente pour les précautions supplémentaires](#) de SPO.

Réviser le processus de gestion des déchets, y compris l'entreposage, le transport, la manipulation et l'élimination des déchets.

Passer en revue le processus de buanderie et de manipulation de la literie, y compris la collecte, le transport, la manipulation, le lavage et le séchage.

Inspecter les placards destinés à l'entretien pour s'assurer qu'ils satisfont aux normes exigées énoncées dans les [Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections](#), et formuler un plan pour les améliorer ou les optimiser.

Élaborer un plan en vue d'enlever toutes les surfaces plus propices à la contamination microbienne (c.-à-d., tissu, tapis, meubles avec coutures).

SUITE À LA PAGE SUIVANTE →

1.16 Trouver des occasions de collaborer avec le responsable des services environnementaux de votre foyer

Collaborer avec le responsable des services environnementaux comme indiqué dans le document [Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections](#) de SPO

Prendre part aux décisions relatives aux nouvelles technologies. Voir la section : [Nouvelles technologies en évolution pour le nettoyage de l'environnement](#)

Sélectionner et approuver de nouveaux détergents ou produits de nettoyage et de désinfection. Voir la section : [Choix d'un désinfectant](#)

Examiner le programme de contrôle de la qualité et de la propreté actuel ou en élaborer un nouveau. Voir la section : [Évaluation de la propreté et contrôle de la qualité](#)

Examiner régulièrement les résultats de vérification et déterminer les domaines susceptibles d'être améliorés

Retraitement du matériel et des dispositifs médicaux

Cette section facilite l'identification des méthodes de nettoyage, de désinfection ou de stérilisation (retraitement) du matériel et des dispositifs médicaux partagés de votre foyer et fournit des ressources visant à favoriser le recours aux pratiques exemplaires.

ACTIVITÉS

1.17 Apprendre les pratiques exemplaires en matière de retraitement du matériel et des dispositifs médicaux

Comprendre les principaux principes de retraitement qui sont décrits dans les [Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections dans tous les milieux de soins de santé](#) de SPO

Apprendre les buts du programme de retraitement du matériel et des dispositifs médicaux. Voir la section : [Principes généraux](#)

Comprendre la classification de Spaulding du matériel médical. Voir le tableau 1 : [Classification de Spaulding du matériel médical et degré de traitement et de retraitement requis](#).

Utiliser le document de SPO concernant l'algorithme pour la détermination du niveau de retraitement du matériel et des instruments ([Algorithm for Level of Reprocessing for Equipment and Instruments](#)) pour appliquer la classification de Spaulding au matériel et aux dispositifs médicaux dans votre foyer.

Vous renseigner sur la désinfection partielle (DP), la désinfection complète (DC) et la stérilisation.

Voir la section : [Désinfection du matériel réutilisable](#).

Comprendre les avantages et les inconvénients du matériel et des dispositifs réutilisables et jetables ou à usage unique.

Voir la section : [Matériel médical à usage unique](#).

1.18 Évaluer votre programme de retraitement du matériel et des dispositifs médicaux

Examiner les procédures et politiques de votre établissement en matière de retraitement afin d'identifier le matériel et les dispositifs médicaux qui doivent faire l'objet d'un retraitement sur place, le personnel responsable du retraitement et les exigences de formation à cet égard

Vous assurer que la zone et les méthodes de retraitement sont conformes aux normes en vigueur, notamment :

- Norme CAN/CSA-Z314-18 : [Retraitement des dispositifs médicaux au Canada](#)

Si une désinfection complète (DC) est réalisée, examiner les recommandations du fabricant concernant les solutions de DC

Vérifier que les solutions de DC affichent un numéro d'identification de médicament (DIN) et conviennent aux articles à désinfecter. Voir la liste [Numéro d'identification d'un médicament \(DIN\)](#) publiée par Santé Canada

Vérifier que les solutions de DC sont diluées et utilisées correctement, ce qui signifie entre autres atteindre le temps de contact requis et rincer adéquatement le matériel

Vérifier que les solutions de DC font l'objet de tests réguliers au moyen de bandelettes imprégnées de réactifs chimiques (p. ex., la solution de DC doit être testée chaque jour d'utilisation conformément aux recommandations du fabricant).

Conformément aux [Pratiques exemplaires pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel médical dans tous les lieux de soins](#), vous assurer que des registres du matériel et des dispositifs faisant l'objet d'une DC sont maintenus et indiquent :

- la date et l'heure de la DC;
- la durée de contact;
- le nom de la personne ayant effectué la DC

Voir le document [Registre de désinfection complète](#) à titre d'exemple.

Examiner le programme existant, ou élaborer un programme, afin de vérifier que les pratiques de retraitement du matériel et des dispositifs médicaux de votre foyer sont conformes aux pratiques exemplaires

Voir l'annexe de SPO intitulée [Exemple de liste de vérification pour le retraitement du matériel médical](#) pour en savoir plus

Faire en sorte de participer au comité (c.-à-d., évaluation de produits) ou au processus décisionnel lors de l'acquisition de nouveaux équipements afin de vous assurer qu'ils peuvent être retraités

1.19 Évaluer les pratiques des entreprises chargées du retraitement

Si votre organisation recourt à des entreprises externes pour la stérilisation du matériel ou des dispositifs réutilisables essentiels ou pour d'autres services de retraitement, vous assurer :

- qu'elles se conforment aux pratiques exemplaires et aux normes en vigueur;
- que leur personnel a suivi la formation adéquate exigée;
- qu'elles disposent de mesures de contrôle de la qualité;
- qu'elles respectent les exigences en matière d'entreposage et de transport du matériel souillé

Construction, rénovation, entretien et aménagement (CREA)

Cette section vous aidera à vous préparer à exercer vos fonctions de responsable de PCI durant tous les projets de CREA de différentes envergures réalisés dans votre foyer. Vous serez en mesure d'effectuer des évaluations de risque en vue de déterminer les stratégies nécessaires et les éléments à prendre en compte pour réduire le risque d'infection chez les résidents et les membres du personnel durant ces projets.

ACTIVITÉS

1.20 Apprendre les principaux éléments de PCI à considérer durant des projets de CREA

Assister au webinaire de SPO sur le Rôle de la PCI dans les projets de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement (CREA) des établissements de soins de longue durée

Examiner le document de Santé Canada intitulé Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction pour en apprendre plus sur les caractéristiques et les modes de transmission des principaux pathogènes liés aux projets de CREA (c.-à-d., *Aspergillus* spp., *Legionella* spp.)

Consulter les lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction (Mould Guidelines for the Canadian Construction Industry) de Santé Canada pour comprendre les risques sanitaires liés aux moisissures et les moyens de réduire au minimum les problèmes d'humidité.

Comprendre les obligations légales en matière de protection du personnel énoncées dans la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

1.21 Planifier des projets de CREA dans votre foyer

Consulter la page Web Construction, rénovation, entretien et aménagement (CREA) de SPO pour vous familiariser avec les étapes de CREA (c.-à-d., planification, travaux et mise en service)

Examiner l'outil Liste de contrôle du CREA : responsabilités du PPI pour en apprendre davantage sur la place de la PCI à chacune des étapes du projet

Déterminer si votre organisation prévoit des projets de CREA afin de vous préparer au rôle que vous y jouerez

1.22 Vous préparer en vue du rôle que vous jouerez durant l'étape de planification

Consulter le document Construction, rénovation, entretien et aménagement – Étape de planification de SPO pour vous renseigner sur le rôle du responsable de la PCI durant l'étape de planification des projets de CREA

Établir une relation professionnelle avec le responsable du projet et assister à toutes les réunions de planification

Effectuer une évaluation du risque d'infection décrite dans la Liste de contrôle de CREA : Évaluation du risque d'infection de SPO et utiliser la Matrice des travaux de construction et des groupes à risque du document Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction, pour déterminer les mesures préventives nécessaires pour atténuer le risque de transmission d'agents infectieux durant le projet de CREA

Vous assurer que les entrepreneurs et les travailleurs ont une connaissance suffisante de la PCI (p. ex., hygiène des mains, exigences de PCI liées aux travaux de construction)

Vous assurer de la mise en place de palissades appropriées et les inspecter régulièrement durant le projet de CREA

Vous assurer de l'élaboration d'un plan visant à régler les problèmes habituels comme la circulation, le nettoyage de la zone de CREA et les procédures en temps d'arrêt

Veiller à ce que le projet soit conforme aux normes et exigences actuelles, notamment :

- Documents de l'Association canadienne de normalisation (CAN/CSA) pour les établissements de santé :
 - CAN/CSA-Z317.13-17 Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé
 - CSA Z8000-18 Établissements de santé canadiens
 - CAN/CSA Z317.2 Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) dans les établissements de soins de santé : exigences particulières
- Le Guide sur l'aménagement des foyers de soins de longue durée de 2015 du ministère de la Santé et des Soins de longue durée

SUITE À LA PAGE SUIVANTE →

1.23 Vous préparer en vue du rôle que vous jouerez durant l'étape des travaux

Lire [Construction, rénovation, entretien et aménagement – Étape des travaux](#) de SPO

Participer aux réunions de projet prévues

Vous assurer qu'il y a un système pour communiquer le plus rapidement possible les infractions ou les manquements à la PCI

Visiter chaque jour la zone de CREA et utiliser la [Liste de contrôle de CREA : Installation de palissades](#) de SPO pour vérifier la conformité aux mesures de PCI

Effectuer une surveillance continue pour détecter rapidement les infections pouvant être reliées au projet de CREA

1.24 Vous préparer au rôle que vous jouerez durant l'étape de mise en service

Lire [Construction, rénovation, entretien et aménagement – Étape de mise en service](#).

Vérifier et noter que toutes les exigences sont satisfaites et que les problèmes sont identifiés et réglés avant l'occupation.

Utiliser la [Liste de contrôle de CREA : Mise en service](#) pour vous assurer que les activités de mise en service sont terminées avant l'occupation ou la reprise des activités. resumption of operations

Santé et sécurité au travail (SST)

Dans cette section, vous vous familiariserez avec les composantes, les ressources clés et la réglementation relatives à un programme de SST. Vous serez en mesure de travailler avec la direction de la SST pour faire en sorte que les mesures appropriées soient mises en place pour atténuer les risques de transmission d'agents infectieux au personnel.

ACTIVITÉS

1.25 En apprendre plus sur les éléments clés d'un programme de santé et de sécurité au travail (SST)

Prendre connaissance de la réglementation pertinente :

- [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#). Voir les règlements sur les sujets suivants :
 - Établissements d'hébergement et de soins de santé
 - Systèmes d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
 - Sécurité des aiguilles
 - Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques
- [Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée](#) (article 86)
- [Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#)

Vous familiariser avec les [maladies importantes sur le plan de la santé publique](#) qui doivent être signalées à votre bureau local de santé publique

1.26 En apprendre plus sur les protocoles de surveillance et de préplacement

Apprendre les protocoles en lien avec la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*, reviser le document de l'Ontario Hospital Association (OHA) et de l'Ontario Medical Association (OMA) intitulé [Tuberculosis Surveillance Protocol for Ontario Hospitals](#), en particulier :

- le test cutané à la tuberculine (TST) et les protocoles à respecter en cas de TST positif chez le personnel;
- catégorisation des risques de l'établissement et fréquence de TST estimée;
- définition de l'exposition d'un membre du personnel;
- restrictions en matière d'emploi

Prendre connaissance des protocoles liés aux infections transmissibles par le sang, examiner le document de l'OHA/OMA sur les protocoles de surveillance des maladies transmissibles par le sang dans les hôpitaux ontariens ([Blood-Borne Diseases Surveillance Protocols for Ontario Hospitals](#)), en particulier les sections suivantes :

- mode de transmission et définition de l'exposition du personnel;
- politique d'immunisation (p. ex., hépatite B).
- procédures post-exposition et indications de prophylaxie.

Apprendre les protocoles liés aux infections gastro-entériques, réviser le document de l'OHA/OMA sur les protocoles de surveillance des maladies gastro-entériques dans les hôpitaux ontariens ([Enteric Diseases Surveillance Protocols for Ontario Hospitals](#)), en particulier les sections suivantes :

- mode de transmission des pathogènes entériques courants (c.-à-d., norovirus);
- procédures relatives à la manipulation sécuritaire des aliments;
- restrictions en matière d'emploi.

Apprendre les protocoles liés aux infections respiratoires, réviser le document de l'OHA/OMA sur les protocoles de surveillance de la grippe dans les hôpitaux ontariens ([Influenza Surveillance Protocols for Ontario Hospitals](#)) et tout autre protocole pertinent (p. ex., COVID-19), en particulier les sections suivantes :

- mode de transmission;
- restrictions en matière d'emploi;
- politiques d'immunisation

1.27 Passer en revue votre programme de SST

Examiner les procédures et politiques de votre organisation en matière de SST :

- évaluation médicale préplacement
- dépistage
- vaccins
- exposition à des pathogènes transmissibles par le sang (p. ex., prophylaxie post-exposition)
- prévention des lésions par aiguilles ou objets pointus
- restrictions en matière d'emploi

Collaborer avec votre direction de la SST pour effectuer des examens et des mises à jour périodiques (p. ex., annuellement) des procédures et politiques de votre organisation en matière de SST.

Collaborer avec votre direction de la SST dans le cadre de la campagne annuelle de vaccination contre la grippe de votre organisation.

En collaboration avec votre direction de la SST, vous assurer de l'existence d'un programme de protection respiratoire en conformité avec le [Règlement de l'Ontario 185/19 : contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques de la Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) qui inclut un test d'ajustement de masque.

Cette section vous aidera à vous préparer à faire enquête sur des écloisions et à gérer des écloisions dans votre foyer. Elle contient des ressources clés en plus de souligner les responsabilités importantes des responsables de PCI. Vous serez en mesure de déterminer les stratégies clés de PCI à mettre en œuvre durant une écloision.

ACTIVITÉS

1.28 Apprendre les principaux concepts de l'investigation et de la gestion des écloisions

Examiner les sections appropriées des documents de l'OHA/OMA intitulés [Lutte contre les écloisions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018](#) et [Recommandations pour le contrôle des épidémies de gastroentérite dans les foyers de soins de longue durée](#) pour vous assurer de comprendre :

- les étapes de la détection et de la gestion des écloisions;
- comment définir les cas liés à une écloision;
- comment former des cohortes de résidents et d'employés;
- comment identifier les contacts de cas probables ou confirmés;
- les éléments à considérer pour déclarer la fin d'une écloision

Revoir les stratégies visant à renforcer la surveillance active durant une écloision, comme décrit dans le document de l'OHA/OMA intitulé [Lutte contre les écloisions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018](#), en particulier :

- effectuer des rondes dans les unités;
- examiner les rapports des unités, qui peuvent inclure des signalements de température élevée et des notes de suivi des soins infirmiers;
- réaliser le dépistage de la prévalence à un endroit précis, le cas échéant.

1.29 Évaluer la préparation aux écloisions de votre organisation

Examiner les procédures et politiques en matière d'écloision et les mettre à jour au besoin, en vous assurant qu'elles tiennent compte de la détection, de la prévention, de la gestion et du contrôle des écloisions.

Vous assurer que les procédures et politiques s'harmonisent avec les lignes directrices énoncées par le ministère des Soins de longue durée dans les lignes directrices du programme de prévention et de contrôle des infections ([Infection prevention and Control \(IPAC\) program guidance](#)) et les sections pertinentes des documents de l'OHA/OMA intitulés [Lutte contre les écloisions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018](#) et [Recommandations pour le contrôle des épidémies de gastroentérite dans les foyers de soins de longue durée](#)

Revoir le plan de recrutement d'urgence dans le but de palier aux manques de personnel en tenant compte des ratios personnel/résidents, des charges de travail accrues et des exigences de vaccination.

Réviser le plan de préparation en vue de la distribution d'antiviraux et de la vaccination antigrippale, y compris un processus pour la mise à jour des formulaires de consentement et l'obtention de directives médicales.

Passer en revue la documentation au sujet d'écloisions précédentes survenues dans votre organisation et des leçons qui en ont été tirées.

Élaborer un plan visant à examiner la gestion de chaque écloision afin d'améliorer la détection, la gestion et la riposte aux futures écloisions.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE →

1.30 Planifier en vue d'éventuelles éclosions

Déterminer les personnes qui formeront l'équipe interdisciplinaire de gestion des éclosions.

Vous assurer qu'il y a au moins une personne accessible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours par semaine) pour communiquer au besoin avec le bureau de santé publique

Vous assurer de la disponibilité d'affiches d'éclosion (c.-à-d., affiches d'avis d'éclosion pour les entrées, [Pictogrammes et cartes à fente pour les précautions supplémentaires](#) pour les chambres des résidents, affiches [Mettre en place et enlever un ÉPI](#)).

Élaborer un plan de communication avec le personnel, les familles, les visiteurs et les établissements d'accueil (c.-à-d., hôpitaux).

Prendre connaissance des exigences de votre bureau local de santé publique en matière de signalement des éclosions probables ou confirmées, y compris les personnes auxquelles signaler les éclosions (incluant après les heures ouvrables), le moment approprié pour signaler les éclosions et les renseignements à fournir lors du signalement initial.

Prendre connaissance du formulaire de liste de cas de votre bureau local de santé publique, y compris les renseignements requis et la façon de le soumettre au bureau de santé publique.

Vous assurer qu'il y a une quantité suffisante d'ÉPI et que cet équipement est facilement accessible pour le personnel et les visiteurs. Utiliser le calculateur du taux d'utilisation des stocks d'ÉPI ([PPE Burn Rate Calculator](#)) pour planifier et optimiser l'utilisation des ÉPI.

Veiller à ce qu'il y ait des quantités suffisantes de produits de désinfection pour les agents infectieux qui exigent des précautions particulières (c.-à-d., produits sporicides pour une éclosion de *C. difficile*).

Pour la préparation aux éclosions de maladie entérique, vous assurer de la tenue de registres sur la température des aliments (c.-à-d., cuisson, réchauffage, réserve) et des lave-vaisselles.

Vous assurer que le personnel est bien préparé en vue du prélèvement d'échantillons :

- Utiliser le formulaire de réquisition de fournitures et de contenants pour le prélèvement d'échantillons ([Requisition for Specimen Containers and Supplies](#)) pour obtenir des trousse/écouvillons de prélèvement.
- Vous assurer que le personnel a suivi la formation appropriée pour le prélèvement, la conservation et le transport d'échantillons entériques et respiratoires, conformément directives présentées dans les documents portant sur la trousse d'éclosion de maladies gastro-entériques ([Enteric Outbreak Kit](#)) et aux [Instructions pour l'écouvillonnage nasopharyngé et la commande de trousse](#).
- Vous assurer que le personnel sait où se procurer les formulaires généraux de réquisition de tests ([General Test Requisitions](#)).
- Il y a un processus établi pour la réception et le signalement des résultats d'analyses de laboratoire.

Déterminer les mesures de PCI à mettre en œuvre durant une éclosion (p. ex., plan pour la formation de cohortes d'employés et de résidents au besoin).

Planifier une séance-bilan et identifier les domaines à améliorer après l'éclosion

Établir votre réseau

Au cours de cette étape, vous établirez des liens avec d'autres organisations et d'autres responsables de la PCI afin d'élargir votre réseau de PCI.

Durée : 6 mois ou plus

Date de début :

ACTIVITÉS

Joindre les spécialistes de la PCI de Santé publique Ontario à ipac@oahpp.ca pour obtenir de l'aide pour la mise en œuvre des pratiques exemplaires dans votre foyer.

Participer au carrefour local de PCI. Pour en savoir plus sur les carrefours de PCI, consulter les lignes directrices du programme de prévention et de contrôle des infections (PCI) ([Infection prevention and control \(IPAC\) program guidance](#)) du ministère des Soins de longue durée.

Trouver votre [bureau de santé publique](#) local et apprendre les façons dont il peut vous être utile en ce qui concerne la gestion des éclosons, les maladies importantes sur le plan de la santé publique, les vaccinations, la surveillance de la tuberculose et les inspections de salubrité des aliments.

Vous joindre à la section locale de PCI Canada pour élargir votre réseau de PCI, prendre conscience des problèmes de PCI et accéder à des ressources et des séances de formation. Utiliser [l'annuaire des chapitres](#) de PCI Canada pour repérer la section la plus près.

Découvrir les ressources qui sont présentées sur la page Web de votre section de PCI Canada

Échanger avec le responsable de votre section locale de PCI Canada pour connaître les différentes possibilités de participation

Liste des sources

- Association canadienne de la construction. Mould guidelines for the Canadian construction industry [Internet]. Ottawa, ON : Association canadienne de la construction; 2018 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : [Mould-guidelines2018.pdf \(cca-acc.com\)](#)
- Groupe CSA. CSA Z8000-11 : Établissements de santé canadiens. Toronto, ON : Groupe CSA; 2018.
- Groupe CSA. CSA Z317-13.12 : Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé. Toronto, ON : Groupe CSA; 2017.
- Groupe CSA. CSA Z317.2 : Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) dans les établissements de soins de santé : exigences particulières. Toronto, ON : Groupe CSA; 2019.
- Centers for Disease Control and Prevention. Personal protective equipment (PPE) burn rate calculator [Internet]. Atlanta, GA : Centers for Disease Control and Prevention; 2020 [modifié le 24 mars 2021; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/ppe-strategy/burn-calculator.html>
- R. O. O. 1990, Règl. 883 : Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900833>
- Règl. de l'Ont. 135/18 : Désignation de maladies. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/180135>
- Happe J, Stoll F, Biluk L, Cargill K, Cuff A, Cerkowniak G, et al. Surveillance definitions of infections in Canadian long-term care facilities. IPAC News. 2017;Fall:10. Disponible à : https://ipac-canada.org/photos/custom/CJIC/IPAC_News_Fall2017_RICH.pdf#page=10
- Santé Canada. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction. Atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections. Can Commun Dis Rep. 2001;27 Suppl 2:iii-42. Disponible à : <https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf>
- Santé Canada. Numéro d'identification d'un médicament (DIN) [Internet]. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada; 2022 [cité le 23 février 2022]. Disponible à : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/medicaments/feuilles-information/numero-identification-medicament.html>
- Règl. de l'Ont. 631/05 : Établissements d'hébergement et de soins de santé. Disponible à : <https://www.ontario.ca/laws/regulation/r05631>
- PCI Canada. Annuaire des chapitres [Internet]. Winnipeg, MB : PCI Canada; 2021 [cité le 23 février 2022]. Disponible à : <https://ipac-canada.org/ipac-chapters-directory.php>
- PCI Canada; Marufov B, Metcalf D, Katherine Paphitis K (Santé publique Ontario); Miller W, Jasper J (Schlegel Villages). Trousse de surveillance des soins de longue durée [Internet]. Winnipeg, MB : PCI Canada; 2020 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://ipac-canada.org/surveillance-statistics-resources.php>
- Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée, L. O. 2007, chap. 8. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/07108>
- Règl. de l'Ont. 474/07 : Sécurité des aiguilles. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/070474>
- Loi sur la santé et la sécurité au travail, L. R. O. 1990, chap. O1. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90o01>
- Ontario. Ministère de la Santé. Localisateur de bureau de santé publique [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.phdapps.health.gov.on.ca/phulocator/fr/Default.aspx>
- Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Lutte contre les éclosions d'infections respiratoires dans les foyers de soins de longue durée, 2018 [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/reference/RESP_Infectn_ctrl_guide_LTC_2018_fr.pdf
- Ontario. Ministère de la Santé; Ontario. Ministère des Soins de longue durée. COVID-19 : Document d'orientation à l'intention du secteur de la santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [modifié le 31 janvier 2022; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/2019_guidance.aspx
- Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Guide sur l'aménagement des foyers de soins de longue durée de 2015 [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/litcredev/docs/litc_home_design_manual.pdf
- Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Recommandations pour le contrôle des épidémies de gastro-entérite dans les foyers de soins de longue durée [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/reference/Control_Gastroenteritis_Outbreaks_2018_fr.pdf

- Ontario. Ministère des Soins de longue durée. Infection prevention and control (IPAC) program guidance [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://ltchomes.net/LTCHPORTAL/Content/Snippets/IPAC%20Program%20Guidance_em.pdf
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pictogrammes et cartes à fente pour les précautions supplémentaires [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [mis à jour le 4 septembre 2021; cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/health-topics/infection-prevention-control/routine-practices-additional-precautions/additional-precautions-signage>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). COVID-19 : Les aérosols générés par la toux et les éternuements [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/report-covid-19-aerosol-generation-coughs-sneezes.pdf?la=fr>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Liste de contrôle de CREA : Mise en service [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2015/crmd-commissioning.pdf?sc_lang=fr&hash=23DFC0F2BE44BC8345288541EC82CFFB
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Liste de contrôle de CREA : Responsabilités du PPI [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2015/crmd-ipc-responsibility.pdf?sc_lang=fr&hash=BEC4C633B35C65B4546FD382E93D479B
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Liste de contrôle de CREA : Évaluation du risque d'infection [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2015/crmd-risk-assessment.pdf?sc_lang=fr&hash=4AF26D5C3124A5B61D9E8AB6C381CB42
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Liste de contrôle de CREA : Installation des palissades [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2015/crmd-toolkit-hoarding.pdf?sc_lang=fr&hash=88029EC1FCC21F054829EC2B3EE8E578
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enteric outbreak kit [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [mis à jour le 2 octobre 2020; cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/laboratory-services/kit-test-ordering-instructions/enteric-outbreak-kit>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). General test requisition [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/laboratory-services/kit-test-ordering-instructions/enteric-outbreak-kit>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Registre de désinfection complète [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2013 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/h/2017/high-level-disinfection.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Comment se désinfecter les mains : démonstration étape par étape de la manière de bien se désinfecter les mains [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/Videos/I/2020/IPAC-Handrub>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Comment se laver les mains : démonstration étape par étape de la manière de bien se laver les mains [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018 [cité le 9 février 2022]. 2 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/Videos/I/2021/IPAC-Handwash>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Liste de vérification en matière de prévention et de contrôle des infections dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [mis à jour le 10 novembre 2021; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/covid-19-ipack-checklist-ltcrh.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Prévention et contrôle des infections dans les foyers de soins de longue durée : résumé des principes de base et pratiques exemplaires [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/I/2021/ipac-ltch-principles-best-practices#>

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Recommandations provisoires en PCI concernant l'utilisation d'équipements de protection individuelle pour la prise en charge des personnes dont l'infection à la COVID-19 est suspectée ou confirmée [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [mis à jour le 15 décembre 2021; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/updated-ipac-measures-covid-19.pdf?la=fr>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Compétences de base en PCI [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/education-and-events/online-learning/ipac-courses>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Lavez-vous les mains : programme ontarien d'hygiène des mains fondé sur des données probantes [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2008 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/health-topics/infection-prevention-control/hand-hygiene#:~:text=Le%20programme%20Lavez%20vous%20les,d%C3%A9valuation%20et%20de%20v%C3%A9rification.>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Lavez-vous les mains : Guide de mise en œuvre [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2009 [cité le 9 février 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/j/2009/jcyh-ltc-implementation-guide.pdf?la=fr&sc_lang=fr&hash=66201018FFF793543A434FD3202D30D0
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). L'hygiène des mains dans les foyers de soins de longue durée (Programme Lavez-vous les mains) [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 9 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/health-topics/infection-prevention-control/hand-hygiene/jcyh-ltch>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Voie du succès : Devenir une star de la prévention et du contrôle des infections avec votre évaluation de programme [webinaire]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [présenté le 22 octobre 2021; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/event-presentations/2021/webinar-becoming-ipac-rock-star-program-review.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Vérification relative à l'équipement de protection individuelle (ÉPI) [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/health-topics/infection-prevention-control/ppe-auditing>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mettre une blouse et des gants [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 2 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-gowngloves-on>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mettre un masque conique N95 [vidéo]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-n95respirator-cone-on>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mettre un masque repliable N95 [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-n95respirator-flat-on>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mettre un masque et des lunettes de protection [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-maskeyes-on>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mise en place d'équipement de protection individuelle (ÉPI) [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012 [cité le 24 février 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/ppe-recommended-steps.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Recommandations pour la prévention, la détection et la gestion de la dermatite de contact professionnelle en milieu de soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/g/2019/guide-occupational-dermatitis.pdf>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Requisition for specimen containers and supplies [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 24 février 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/lab/specimen-containers-supplies.pdf?la=fr&sc_lang=fr&hash=7B900820D73DD75554059F42DA61245E

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enlever une blouse et des gants [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-gowngloves-off>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enlever un masque conique N95 [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-n95respirator-cone-off>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enlever un masque N95 repliable [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-n95respirator-flat-off>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Enlever un masque et des lunettes de protection [vidéo]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 9 février 2022]. 1 min. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/en/videos/ipac-maskeyes-off>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Rôle de la PCI dans les projets de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement (CREA) des établissements de soins de longue durée [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/event-presentations/2021/role-ipac-crmd-ltc.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Instructions pour l'écouvillonnage nasopharyngé et la commande de trousseaux [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [mis à jour le 5 février 2022; cité le 24 février 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/laboratory-services/kit-test-ordering-instructions/virus-respiratory-kit>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques exemplaires pour le nettoyage, la désinfection et la stérilisation du matériel médical dans tous les lieux de soins, 3e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2013. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2013/bp-cleaning-disinfection-sterilization-hcs.pdf?sc_lang=fr#page=18
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections dans tous les milieux de soins de santé, 3e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/B/2018/bp-environmental-cleaning.pdf>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans tous les établissements de soins de santé, 4e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hand-hygiene.pdf>
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques exemplaires pour les programmes de prévention et de contrôle des infections en Ontario dans tous les établissements de soins de santé, 3e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2012/bp-ipac-hc-settings.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques de base et précautions supplémentaires dans tous les établissements de soins de santé, 3e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/B/2012/bp-rpap-healthcare-settings.pdf?sc_lang=fr
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les résidents d'établissements de santé, 3e édition. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2014. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/B/2014/bp-hai-surveillance.pdf>
- Ontario Hospital Association; Ontario Medical Association. Blood-borne diseases surveillance protocol for Ontario hospitals [Internet]. Toronto, ON : Ontario Hospital Association; 1990 [mis à jour en novembre 2018; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : [https://www.oha.com/Documents/Blood%20Borne%20Diseases%20Protocol%20\(November%202018\).pdf](https://www.oha.com/Documents/Blood%20Borne%20Diseases%20Protocol%20(November%202018).pdf)
- Ontario Hospital Association; Ontario Medical Association. Enteric diseases surveillance protocol for Ontario hospitals [Internet]. Toronto, ON : Ontario Hospital Association; 1989 [révisé en octobre 2017; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : [https://www.oha.com/Documents/Enteric%20Diseases%20Protocol%20\(last%20reviewed%20and%20revised%20on%20October%202017\).pdf](https://www.oha.com/Documents/Enteric%20Diseases%20Protocol%20(last%20reviewed%20and%20revised%20on%20October%202017).pdf)

- Ontario Hospital Association; Ontario Medical Association. Influenza Surveillance Protocol for Ontario Hospitals [Internet]. Toronto, ON : Ontario Hospital Association; 2000 [mis à jour en 2018; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : [https://www.oha.com/Documents/Influenza%20Protocol%20\(November%202018\).pdf](https://www.oha.com/Documents/Influenza%20Protocol%20(November%202018).pdf)
- Ontario Hospital Association; Ontario Medical Association. Tuberculosis surveillance protocol for Ontario hospitals [Internet]. Toronto, ON : Ontario Hospital Association; 1990 [mis à jour en novembre 2018; cité le 31 janvier 2022]. Disponible à : [https://www.oha.com/Documents/Tuberculosis%20Protocol%20\(June%202018\).pdf](https://www.oha.com/Documents/Tuberculosis%20Protocol%20(June%202018).pdf)
- R. O. O. 1990, Règl. 860 : *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)*. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900860>
- *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail*, L. O. 1997. Disponible à : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/97w16>

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario).
Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections en milieux
de soins de longue durée. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2022.

Avis de non-responsabilité

Le présent document peut être utilisé librement sans permission à des fins non
commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique
Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document
sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection
et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la
réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances
et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des
professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des
chercheurs.

Pour en savoir plus sur SPO, consultez santepubliqueontario.ca.



© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022